

Metz, le 16 juin 2022

Service Aménagement, Biodiversité, Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Pascal ANDRES  
Tél : 03 87 28 33 42  
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**1, Place de la Maire**  
**57220 PIBLANGE**

**OBJET** : Dossier de déclaration de travaux de mesures compensatoires des impacts sur une zone humide engendrés par la création d'une station d'épuration sur la commune de PIBLANGE.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

**P.J.** : 1 dossier de déclaration, 1 complément au dossier de déclaration, 1 copie du récépissé de déclaration et 1 copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**> Travaux de mesures compensatoires des impacts sur une zone humide engendrés par la création d'une station d'épuration sur la commune de PIBLANGE.**

Ce dossier a été déposé par : S12A de l'ANZELING à BOUZONVILLE

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration accompagné d'un complément
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00127, en date du 1<sup>er</sup> avril 2022
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 16 juin 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie précitée du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER